



Vol de moto sans carte grise à mon nom

Par **Radma1demi**, le **27/11/2014** à **16:34**

Bonjour,

Il y a une semaine je me suis fait voler ma moto.
Mais j'ai fait la grosse erreur d'oublier de faire la carte grise à mon nom!

Je suis assurée chez AMV et ils me demandent donc tous les papiers pour constituer le dossier et me faire indemniser.

Pensez-vous que l'assurance va me rembourser ma moto qui a une valeur de plus de 2500€
svp?

D'après les forums, il y a des chances que oui mais d'autres disent que non! Je ne sais plus
vers qui me renseigner avant de tout envoyer!

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Cordialement.